



La carte ATOUMOD'

Mode d'emploi
Sur l'ensemble des réseaux de transports
publics de Haute-Normandie



Les partenaires de la carte Atoumod





Madame, Monsieur,

Vous vous déplacez régulièrement en Haute-Normandie ?

La carte Atoumod va **vous simplifier la vie**. Elle vous donnera bientôt accès à l'ensemble des réseaux de transport de Haute-Normandie : **train, bus, cars, tramway...**

Initiée par 15 collectivités territoriales*, le projet Atoumod simplifiera vos déplacements, avec **sa carte à puce**, sur laquelle vous pourrez charger plusieurs titres de transport. Atoumod vous apportera également une information améliorée sur les horaires et les trajets.

Vous trouverez dans ce document **toutes les informations nécessaires** pour bien utiliser et bénéficier **des avantages de votre carte Atoumod**.

La carte Atoumod a été mise en place dès janvier 2011 sur le réseau TER Haute-Normandie et sera déployée de façon progressive **d'ici mi-2013 sur l'ensemble des réseaux régionaux**.

www.atoumod.fr

(*)

- Région Haute-Normandie
- Département de Seine-Maritime
- Département de l'Eure
- CREA : Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe
- CODAH : Communauté d'agglomération havraise
- CAPE : Communauté d'agglomération des Portes de l'Eure
- CASE : Communauté d'agglomération Seine Eure
- Communauté d'agglomération de la Région dieppoise
- Grand Evreux Agglomération
- Six villes : Yvetot, Bernay, Fécamp, Bolbec, Pont-Audemer, Les Andelys

Sommaire

Un support unique.....	4
Les réseaux accessibles avec la carte Atoumod	5
Vos achats simplifiés.....	6
La validation systématique.....	7
Comment valider votre carte Atoumod	8
Problèmes de validation ?.....	9
Pourquoi valider ?	10
En cas de perte ou de vol	11
Atoumod, c'est aussi.....	12



Un support unique

Votre carte Atoumod va vous accompagner pour tous vos voyages en Haute-Normandie. **Elle est déjà utilisable sur l'ensemble du réseau TER de Haute-Normandie** et sur la ligne **bus Région Rouen - Bourg-Achard / Pont-Audemer**.

A partir de **juillet 2012 jusqu'à mi-2013**, elle sera progressivement utilisable sur tous les réseaux de transports partenaires.

Avec Atoumod, **une seule carte** vous suffit pour l'ensemble de votre parcours, **même si vous changez de mode de transport**.

Exemple : vous pourrez utiliser le réseau urbain de Rouen (TCAR) pour vous rendre à la gare de Rouen, puis prendre un TER entre Rouen et Dieppe et à votre arrivée utiliser le réseau urbain dieppois (Stradibus).

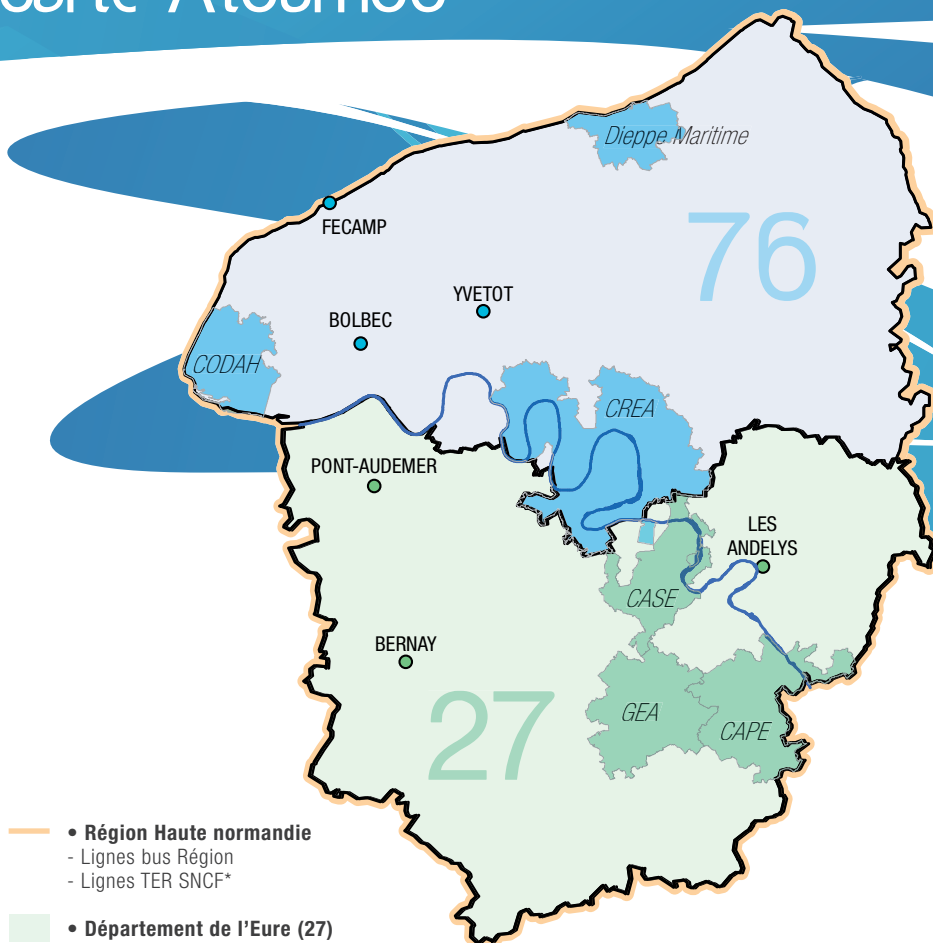
Elle pourra ainsi progressivement contenir des titres de transport de chacun des réseaux partenaires ou des titres combinés permettant de voyager sur différents réseaux.

Exemple : 1 abonnement TER et 1 carnet de 10 voyages Stradibus (réseau urbain de Dieppe).

Pour connaître la liste des partenaires Atoumod, rendez-vous auprès des points de vente de Haute-Normandie identifiés Atoumod et sur le site **www.atoumod.fr**.

Votre carte Atoumod est nominative et valable 7 ans.

Les réseaux accessibles avec la carte Atoumod



• Région Haute normandie

- Lignes bus Région
- Lignes TER SNCF*

• Département de l'Eure (27)

- Lignes départementales
- CAPE (communauté d'agglomération des Portes de l'Eure) : réseau TransCape
- CASE (communauté d'agglomération Seine Eure) : réseau Transbord
- GEA (Grand Évreux Agglomération) : réseau GEA
- Bernay : réseau Bernay Bus
- Les Andelys : réseau Andlybus
- Pont-Audemer : réseau Le Bus

• Département de Seine-Maritime (76)

- Lignes départementales
- CODAH (communauté d'agglomération Havraise) : réseau Bus Océane
- CREA (communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe) : réseau TCAR et TAE
- Dieppe Maritime (communauté d'agglomération de la Région Dieppoise) : réseau Stradibus
- Bolbec : réseau T.U.B
- Fécamp : réseau Ficibus
- Yvetot : réseau Vikibus

*A l'exception des lignes Le Tréport / Abancourt et Bourth / Saint-Germain / Saint-Rémy

Vos achats simplifiés

Pour voyager sur les réseaux de transport Atoumod, il vous suffit de charger sur votre carte le titre de transport **correspondant à vos besoins**.

Vous pouvez recharger votre carte Atoumod :

- auprès **des points de vente de vos réseaux**,
- auprès des **conducteurs** de cars ou de bus (pour les réseaux le proposant),
- pour les clients de la SNCF, sur les **distributeurs de billets** régionaux SNCF (DBR), en suivant les indications de l'écran,
- auprès des **dépositaires** des réseaux partenaires.



La validation systématique



Adoptez le bon réflexe

Pour voyager, **vous devez valider votre carte Atoumod, quel que soit le mode de transport utilisé** : train, car, bus...

Avec la carte Atoumod, la validation systématique est obligatoire :

- pour tous les clients, y compris les abonnés,
- pour chaque voyage effectué :
 - **avant la montée** dans le transport d'origine et lors de chaque correspondance,
 - **à chaque changement** de mode de transport (TER, car ou bus).

Un doute sur le contenu de votre carte

Vous pouvez consulter le contenu de votre carte Atoumod :

- sur les distributeurs de billets régionaux (DBR) de la SNCF,
- à bord des véhicules,
- auprès des points de vente des réseaux des partenaires.



Comment valider votre carte Atoumod ?

Il vous suffit de **présenter votre carte Atoumod sans contact devant** la cible du valideur, sans l'agiter.

Les valideurs Atoumod sont **facilement reconnaissables** par leur **identité visuelle aux couleurs Atoumod**.

Les bus et cars sont également équipés de valideurs.

La validation est confirmée par **un signal sonore et un voyant lumineux**.

- Le **voyant vert** s'allume accompagné d'**un bip sonore d'acceptation** : **vous passez**.

- Le **voyant rouge** s'allume accompagné d'**un bip sonore de refus** : **vous ne passez pas**.

Un message vous précise alors la raison de ce défaut de validation.

Cas particuliers



1. Votre carte Atoumod contient plusieurs titres valables sur le réseau et le valideur ne sait pas arbitrer le titre qu'il doit valider

Sélectionner au moyen des touches latérales, le titre que vous souhaitez valider.



2. Vous souhaitez valider à une gare intermédiaire du parcours le titre chargé sur la carte (ex : abonnement Val-de-Reuil - Rouen et vous

montez à Oissel)

Sélectionner « Liste des titres » au moyen des touches latérales, puis le titre que vous souhaitez valider.

Pendant ces opérations, il est impératif de laisser la carte devant la cible.

Problèmes de validation ?

Messages apparaissant sur l'écran du valideur.

Le message sur l'écran	La cause	Votre action
Carte invalidée	La carte est mise en liste noire	Rendez-vous à un guichet Atoumod
Défaut carte	La carte est défectueuse ou détériorée	Vous devez vous faire établir une nouvelle carte Atoumod
Carte périmée	La durée de validité (7 ans) de la carte est dépassée	Vous devez renouveler votre carte Atoumod
Carte inconnue sur ce réseau	La carte n'est pas une carte Atoumod	Vous devez vous faire établir une carte Atoumod
Carte vide	La carte ne contient pas de titre de transport	Vous devez la recharger
Pas de titre valide sur ce réseau	La carte contient des titres de transport d'autres réseaux partenaires	Vous devez acheter un titre de transport utilisable sur le réseau concerné
Pas de titre valide	La carte ne contient pas de titres en cours de validité	Vous devez acheter un titre de transport
Déjà validé	La validation est déjà prise en compte. Le valideur est équipé d'un dispositif pour éviter de valider plusieurs fois de suite	Vous pouvez voyager

En cas de difficultés, **n'hésitez pas à faire appel à l'un de nos agents** qui vous indiquera la marche à suivre.

Pourquoi valider ?

- **Voyager en toute sérénité**

Une fois ce réflexe acquis, vous êtes sûr d'être en règle et de voyager avec votre carte Atoumod chargée d'un titre valable.

Attention : si vous avez oublié de valider, présentez-vous immédiatement au contrôleur du train ou au conducteur du véhicule. A défaut, vous serez considéré en situation irrégulière et une régularisation vous sera demandée.

- **Améliorer l'offre de transport**

Grâce au système de validation Atoumod, une meilleure connaissance des flux de voyageurs et des habitudes de déplacement permettra d'adapter l'offre de transport régionale afin de mieux répondre à vos attentes.

Le traitement de ces données à caractère personnel fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

En conformité avec ses recommandations, les données de validations sont rendues anonymes et utilisées uniquement à des fins statistiques.



En cas de perte ou de vol



En cas de perte ou de vol de votre carte Atoumod, son remplacement est possible.

Après avoir complété le formulaire de demande et fourni une photo d'identité, une nouvelle carte Atoumod vous sera délivrée moyennant le paiement de frais de duplicata. Votre ancienne carte sera alors mise en opposition pour éviter toute utilisation frauduleuse.

De plus, grâce à la carte Atoumod, vos abonnements en cours de validité présents sur la carte perdue ou volée sont rechargés sur votre nouvelle carte.

Dès que vous vous apercevez de la perte ou du vol de votre carte Atoumod, rendez-vous :

- **au guichet de vente** d'un réseau partenaire Atoumod,
- **à l'Espace Atoumod** en gare de Rouen-Rive-Droite,
- **au guichet d'une gare** ou boutique SNCF.



Votre carte est valable 7 ans.

Elle est composée d'une puce et d'une antenne.

Aussi, pour lui assurer une longue vie, ne la pliez pas, ne la rangez pas dans la poche arrière de votre pantalon et gardez-la bien à l'abri dans l'étui qui vous est fourni.

Atoumod, c'est aussi...

Un service global d'information des usagers

Rendez-vous sur **www.atoumod.fr** pour connaître, en quelques secondes, toutes les possibilités de déplacements d'un point à un autre dans la région Haute-Normandie.

Le Système d'Information Multimodal Atoumod vous donne les trajets optimums :

- à partir d'une simple adresse ou d'un nom de lieu,
- en sélectionnant sur la carte interactive, un lieu public, un équipement culturel, sportif ou touristique.

Il indique les trajets en transport en commun, mais aussi les services de location de vélo, les trajets en covoiturage existants, ainsi que pour les voyages à l'étranger des lignes de ferries au départ de Dieppe et du Havre.

www.atoumod.fr permet également :

- d'être informé des éventuelles perturbations du trafic,
- d'éditer des fiches horaires multimodales, des plans de réseaux ou de pôles d'échanges,
- de connaître le bilan énergétique des parcours effectués (émissions de CO2).

www.atoumod.fr : une démarche novatrice pour développer l'usage des transports collectifs et le covoiturage en Haute-Normandie !